



ACTUAL Boarding

actualboarding@yahoo.fr
www.afs-fr.com



A.F.S.
ASSOCIATION FRANÇAISE
DE SNOWBOARD

Route du Parc du Souvenir
06500 Menton



Le Snowboard Français Acteur des Jeux

*vosre mission, si vous l'acceptez....
rapporter un MAX de medailles*

10-02-06

Chaud brûlant... Dernière minute
**Pourquoi le
Snowboard
s'enflamme ?**

Rédacteur en chef
Franck Pedretti
Rédac
Arnaud Foucreau - Sophie Scatena
Franck Pedretti
Photos
Zoom
Conception & réalisation
Michel Rougier

EDITO: de Philippe Jeannot
Le Dossier du mois
Les NIOUZES
LE CLUB DU MOIS:
LES AILLONS/MARGERIAZ
MUZIK STYLE

s o m m a i r e

34

NOKIA

30

LE ORDRE A PLUS

3029

SECRET DEFENSE

Le Ministère des Sports est-il devenu une République Bananière ?



Snowboard... un Sport dans le tourment qui n'a jamais connu la Sérénité :

Et ce dès son arrivée dans nos montagnes en 1980... alors même que le Snowboard est utilisé dans tous les plans com des stations françaises, les maires de montagne, quand ce ne sont pas les Préfets, prennent des mesures restrictives à sa pratique : interdiction d'accès à certaines remontées, à certaines pistes, voire à tout le domaine...

1987, alors qu'au niveau des pays étrangers et de l'International, le Snowboard s'organise, la Fédération Française de Ski (FFS) essaie de prendre le leadership, face aux compétitions organisées par les Snowboarders et met en place le 1^{er} Championnat de France, si partial et si loin des disciplines du Snowboard, que cela amènera une scission entre la FFS et le monde du Snowboard.

Les Snowboarders se réunissent : **L'Association Française de Snowboard (AFS)** voit le jour fin octobre avec comme devise : **une Association créée par les Snowboarders, pour les Snowboarders.**

Et jusqu'à ce jour, l'AFS n'a jamais dérogé à cette règle : A l'AFS, une seule chose importe, le Snowboard et son développement... Dès sa première année d'existence, l'AFS organise un circuit de compétitions sponsorisé, des formations de cadres, met en place une licence et édite le 1^{er} journal du Snowboard «Snowwave».

Deux années plus tard, le Snowboard a pris de l'ampleur, l'AFS est la seule structure nationale affiliée aux instances internationales, des Clubs de Snowboard se créent et s'affilient à l'Association.

La FFS revient alors en scène et organise un circuit de compétitions concurrent à celui de l'AFS. Mais avec 20 coureurs contre les 300, qui prennent, chaque week-end, le départ du circuit AFS, Bernard Chevalier, Président de la FFS, décide préférable de négocier avec l'AFS.

Une «délégation nationale Snowboard» représentée par Gérard Rougier alors Président de l'AFS, est mise en place au sein de la FFS. L'AFS reste autonome, ne perçoit aucune subvention et doit délivrer la licence FFS. Cet «arrangement» permet à l'AFS de décerner les Titres de Champion de France et vainqueur de Coupe de France, titres officiels dont seuls les organismes reconnus peuvent faire usage.

Cependant, dès 1993, alors que «les Produits Laitiers» (Cidil) sont, depuis déjà deux années, sponsors du circuit de compétitions, qu'un Pool des Fabricants aide au financement de la structure et que les Clubs affiliés sont de plus en plus nombreux et organisent le développement en régions, la FFS dénonce les accords et décide de récupérer intégralement le Snowboard au sein d'une commission.

La situation financière de la FFS n'est pas des plus florissantes et l'argent du Snowboard serait le bienvenu. Le PDG du Cidil est convoqué dare-dare par le Président de la FFS en exercice, qui lui annonce la fin prochaine de l'AFS et lui demande de sponsoriser la FFS. Premier revers, le Cidil refuse catégoriquement de lâcher l'AFS et lui réitère son soutien financier et ce, durant encore plusieurs

années. La FFS agira de même avec le Pool des Fabricants. Devant si peu de reconnaissance pour le travail accompli, les Snowboarders demandent à ce que l'AFS rompe toutes relations avec la FFS et qu'elle devienne une vraie Fédération autonome.

L'AFS décide donc de modifier ses statuts et son nom qui devient la « Fédération de Snowboard ». Elle demande également la reconnaissance ministérielle et instruit le dossier pour obtenir l'agrément et la délégation. Nous sommes en 1994.

C'est aussi l'annonce officielle par le Comité International Olympique (CIO) de l'entrée du Snowboard aux Jeux Olympiques de 1998 !

La procédure est engagée et le Comité National Olympique Français rend un avis favorable pour l'obtention de la délégation comme le prévoit la procédure. Cependant le Ministère de la Jeunesse et de Sports notifie son refus, donne l'agrément et la délégation pour le Snowboard à la FFS en prévision des Jeux, mais confie le Snowboard à l'AFS en la plaçant sous tutelle de la FFS. Cette dernière lui demande de modifier son nom : la Fédération de Snowboard doit changer son nom et communiquer en tant qu' Association Nationale de Snowboard ; L'Association Française de Snowboard étant, selon la FFS, trop présente dans les esprits !

L'AFS, contrainte et forcée, accepte cet état de fait mais tente dans le même temps, un recours en Conseil d'Etat contre le Ministère de la Jeunesse et des Sports, convaincue qu'elle a toutes les conditions requises pour avoir gain de cause.

Après quatre années de procédure, le Conseil d'Etat se prononce en faveur de l'AFS pour l'agrément, mais pas pour la délégation. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports refuse d'appliquer la décision du Conseil d'Etat et c'est à l'issue d'un deuxième recours que **l'AFS obtiendra enfin l'agrément ministériel en décembre 1999**, la FFS quant à elle conservant toujours la délégation.

Une convention est établie entre les deux structures : le Snowboard est autonome dans sa gestion et ses décisions, sa licence est différenciée, un siège au Comité Directeur de la FFS est réservé de droit au Président de l'AFS et toutes les subventions au niveau national, régional et local doivent revenir au Snowboard.

Mais Cette convention ne fonctionne pas

Sous son couvert qui prévoit que seule une structure Snowboard doit exister par Station de Ski, les Clubs de Ski et les Comités régionaux, qui ont toujours jusqu'alors demandé des subventions pour le Snowboard auprès des autorités locales, acculent les Clubs de Snowboard à disparaître pour se transformer en section snowboard au sein de leurs Clubs. Une fois intégrées, ces sections snowboard sont réduites à peau de chagrin : ainsi seuls les compétiteurs se voient attribuer un titre Snowboard (quand il ne s'agit pas d'une simple extension au titre ski) ; tous les autres et même les cadres fédéraux (alors que c'est contraire à la Convention) se voit attribuer un titre Ski. Lorsqu'on sait que la répartition des moyens et des subventions au sein d'un Club est subordonnée au nombre de pratiquants, les Snowboarders se retrouvent donc sans moyens. L'AFS est également privée de ces ressources en provenance des licences.

Plus inquiétant encore, alors que l'on voit une forte émergence du freestyle, les Clubs de Ski ne proposent souvent qu'une section « snowboard alpin » ; ce qui explique facilement, la cassure opérée entre les structures fédérales et les jeunes Freestylers. Ces derniers se voyant refuser l'entrée des Clubs, rejettent tout le système fédéral en bloc : Ce sont eux que l'on a qualifié un peu trop rapidement de Trashers ou de Rebelles. Non reconnus et non structurés, les Freestylers ne peuvent prétendre à aucune relation avec les Stations, et donc à aucun aménagement de pistes spécifiques ; La France se retrouve donc en retard au niveau du développement d'infrastructures telles que Half-pipe, modules ou encore boarder-cross.

Quant au niveau financier, la FFS perçoit les subventions ministérielles et les reverse au Snowboard selon son bon vouloir en les grevant lourdement d'un flot de refacturations non conventionnelles, inexplicables et contestées par l'AFS mais sans succès, puisque retenues à la source.

Du côté sportif, cependant tout va bien, les podiums se succèdent aux Championnats du Monde Juniors et Seniors, quant aux seconds JO de Salt Lake City, le Snowboard ramène 3 médailles...

Mai 2003, la FFS est placée sous redressement judiciaire. A la demande de

Maître Meynet nommé administrateur judiciaire de la FFS, Philippe Jeannot, notre Président, travaille ardemment à la reconstruction financière et structurelle de la FFS.

Cette demande fait d'ailleurs suite à un courrier de la Directrice des Sports adressé à Maître Meynet qui lui recommande de « mettre en place un plan Marketing de la Fédération sans oublier d'y associer le comité national de snowboard de la fédération qui dispose également de compétences et d'un savoir faire dans ce domaine. »

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports décide également de traiter directement avec l'AFS, qui signe une Convention d'Objectifs Snowboard en direct. Les subventions pour le Snowboard sont revues à la baisse au bénéfice du Ski, mais la Directrice des Sports promet que cet effort sera temporaire et que dès la saison prochaine, un budget conséquent lui sera alloué. Jusqu'à la fin du redressement, l'AFS travaillera de concert avec la FFS en mettant ses moyens humains, en prenant en charge le circuit freestyle ski qui a perdu tous ses sponsors et notre Président, Philippe Jeannot, sera particulièrement actif au sein du Comité Directeur, en tant que membre du Directoire Sportif mais aussi auprès de son Président dans ses discussions avec le Ministère des Sports.

Concernant le Snowboard, pendant toute cette période, l'AFS aura des relations en direct avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Mais dès la sortie du redressement de la FFS, faisant fi de toutes les bonnes volontés qui l'ont aidé à se redresser, premier coup de semonce : le Directoire Sportif décide de limoger le DTN Ski, Gérard Rougier, avec comme argument les mauvais résultats du Ski Alpin. Le Directoire énonce clairement ses griefs, le Comité Directeur de la Fédération confirme : Le Ski alpin représente 98 % de leurs préoccupations, ce ne sont pas aux 2 % restants qui regroupent le fond, le saut, le biathlon, le ski freestyle et bien évidemment le Snowboard de décider de la politique fédérale. La FFS a fait fort de diffuser que Philippe Jeannot s'était révolté contre cette mesure, car Gérard Rougier venait du Snowboard.

La vérité est tout autre : les disciplines considérées comme mineures avaient elles obtenues d'excellents résultats, et ces résultats étaient dus en grande partie aux moyens supplémentaires mis en place par la DTN (subventions, moyens humains et sponsors). C'est d'ailleurs

pour cela, que les leaders du Biathlon et du Fond (Raphaël Poirée et Vincent Vittoz) ont défendu la cause du DTN auprès du Ministre !

Et Philippe Jeannot de déclarer pour avoir assisté aux débats : «Nous ne pouvons rester dans une Fédération qui aurait pu devenir de par ses modifications structurelles, une Fédération de la Neige mais qui n'est aujourd'hui que la Fédération Française du Ski Alpin».

2004, sur demande du Ministère, la FFS modifie ses statuts en intégrant l'AFS en tant qu'organisme national gérant une discipline connexe.

Parallèlement, le Ministère des Sports demande à l'AFS, comme à toutes les Fédérations sportives agréées de mettre en conformité ses Statuts et Règlements avec la nouvelle Loi sur le sport pour prétendre au renouvellement de son agrément.

L'AFS s'exécute, mais le 14 avril 2005, le Ministère des Sports, refuse l'agrément et la délégation à l'Association Française de Snowboard, aux motifs qu'une fédération plus importante est agréée et qu'il n'était pas opportun de disperser entre de nombreux intervenants, les moyens humains et financiers, que l'Etat alloue aux Fédérations sportives, dans un cadre budgétaire contraint.

Après avoir intenté un recours administratif préalable, notifié par un second refus, l'AFS dépose un recours en Conseil d'Etat le 21 octobre 2005.

Avec la perte de cet agrément, l'AFS perd sa reconnaissance et son pouvoir, face à une Fédération de Ski, qui n'a aucune volonté de soutenir et de développer les «disciplines considérées comme minoritaires» .

Ce qui fait dire à notre Président : «Ce qui me laisse songeur, c'est que nous savons tous que le développement d'un Sport se fait avant tout par sa représentation au niveau local, comment expliquer alors que, depuis des années, dans les stations où ce sont les Clubs de Ski qui sont affiliés à l'AFS et qui perçoivent donc les subventions pour le Snowboard, les licenciés Snowboard sont de moins en moins nombreux ? Si le fait d'entrer à la FFS, pouvait permettre au Snowboard de se redynamiser, je signe tout de suite. Mais lorsque je vois où en est le ski freestyle, qui végète sans moyens, alors qu'il explose dans tous les autres pays, je n'ai pas envie de voir le Snowboard finir comme ça».

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE SKI

En réponse au Communiqué de Presse de Monsieur Alain Méthiaz, je me permets d'apporter les précisions suivantes – Philippe JEANNOT, Président de l'AFS

Au cours de ces derniers jours, le Président de l'Association Française de Snowboard (A.F.S.), Monsieur Philippe JEANNOT a fait dans la presse plusieurs déclarations dans lesquelles il se plaint de la place qui est faite au Snowboard au sein de la Fédération Française de Ski, invoque une « différence de culture » entre les univers du Ski et du Snowboard et réclame l'autonomie de l'A.F.S.

Les déclarations du Président de l'A.F.S. appellent de ma part les observations suivantes :

En premier lieu, je regrette que Philippe JEANNOT ait pris la responsabilité de créer une polémique à quelques jours des Jeux Olympiques rompant ainsi le climat de sérénité que toutes les composantes de la F.F.S., les partenaires institutionnels et les pouvoirs publics ont contribué à installer afin que l'Equipe de France olympique prépare les J.O. dans les meilleures conditions.

L'AFS se demande de qui est partie la polémique aboutissant au retrait de son agrément, 6 mois avant les JO !

D'autre part, au vu des résultats des Snowboarders pour ces mois de décembre et de janvier, je ne pense pas que nos Athlètes aient été perturbés sportivement. Cependant, en tant que sportifs professionnels, le devenir de l'AFS les concerne en tout premier lieu et ils ont tenu à le faire savoir.

La place de l'A.F.S. au sein de la F.F.S. est parfaitement précisée dans les Statuts : L'A.F.S. compte deux représentants au Comité Directeur, ce qui lui confère une position unique car c'est la seule discipline sportive à être représentée en tant que telle dans cette instance dirigeante.

Avant la mise en place des nouveaux statuts, l'AFS disposait d'un siège de droit pour son Président au Comité Directeur et pouvait présenter des candidatures soumises au vote au même titre que les Comités Régionaux. Par ce biais, l'AFS a toujours été représentée par au moins 2 personnes.

Depuis, la modification des statuts, l'AFS ne pouvant plus présenter de candidats soumis au vote, le Snowboard ne peut avoir, de droit, plus de 2 représentants. De plus, le Comité Directeur alors composé précédemment de 36 membres en compte aujourd'hui 55 ; l'AFS voit donc son droit de parole et de vote considérablement dilué.

Par ailleurs, cette position « unique » de « seule discipline sportive » est-elle choquante dans une fédération « sportive ». Ou

bien doit-on préférer n'avoir dans ce comité directeur que des représentants d'aucune discipline.

Le Président de l'A.F.S. est membre du Directoire Sportif.

Oui, mais débarqué sans explications pendant plusieurs semaines parce qu'il a osé s'opposer à la décision de limoger le DTN !

L'A.F.S. dispose de 42 voix en Assemblée Générale. Avec 42 voix, l'A.F.S. devance les Comités Régionaux de l'Auvergne, des Cévennes-Languedoc, de la Côte d'Azur, du Forez, du Lyonnais, de l'Île de France et Régions Nord-Ouest, des Pyrénées Est, des Pyrénées Ouest, de l'Ouest, de la Bourgogne et de la Corse.

42 sur presque 1000 au total, quel pouvoir !!! Et pourrait disposer de beaucoup plus de voix... si la FFS renonçait à délivrer des licences ski à tous les Snowboarders et à leurs cadres fédéraux !

En effet, malgré la Convention qui lie nos deux structures et qui différencie les deux types de licences, la FFS fait barrage depuis des années à la diffusion du titre snowboard dans les stations et dans leur principal réseau de distribution : les Ecoles du Ski Français qui pourtant revendiquent l'enseignement du Snowboard !

La réciprocité n'existe pas. En effet, le Président de la F.F.S. n'est ni membre, ni invité dans les instances dirigeantes de l'A.F.S.

L'AFS n'a jamais demandé de siéger dans les instances dirigeantes du Ski. Ce n'est uniquement dû qu'à sa mise sous tutelle par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. L'AFS, de par sa spécificité, a toujours voulu devenir une Fédération délégataire.

Au plan financier, l'A.F.S. reçoit du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative une subvention de 503 000 € dans le cadre de la Convention d'Objectifs de la F.F.S.

503 000 € sur 4 200 000 au total pour la FFS. Il semble évident que soient allouées des subventions au Snowboard, comme à tous les autres sports olympiques et que l'AFS, en tant qu'organe national, gérant le Snowboard Français, les perçoivent !

Pour être très précis au niveau financier, la subvention allouée pour 2005 est d'un montant de 245 000 € pour l'Equipe de France Seniors, de 60 000 € pour l'Equipe de France Juniors, de 30 000 € pour les Espoirs et de 10 000 € pour le matériel soit 345 000 € pour le haut-niveau, 58 000 € pour le développement et 100 000 € de surcoût olympique

(subvention versée uniquement en année pré-olympique).

Le montant des aides personnalisées versées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative aux snowboarders s'élève à 40 000 €. Cette aide est supérieure à celle qui est attribuée au Ski de Fond, au Biathlon ou au Saut et Combiné Nordique.

Les aides personnalisées sont versées directement aux Athlètes et sont fonction de leurs résultats. Effectivement, le Snowboard peut s'enorgueillir d'avoir beaucoup d'Athlètes régulièrement sur les Podiums !

Depuis que je suis aux affaires, j'ai invité le Président de l'A.F.S. à m'accompagner au Ministère lors de la discussion de la Convention d'Objectifs afin qu'il puisse défendre personnellement les intérêts du Snowboard.

La FFS ne gérant pas le Snowboard, le Président de l'AFS est certainement la personne la mieux placée pour défendre ses intérêts ! De plus, c'était ainsi sur les conventions précédentes. Rien de nouveau !

Le Snowboard bénéficie de la mise à disposition de deux cadres techniques payés par le Ministère.

2 cadres sur plus de 80 au total à la FFS. Combien donc de cadres dans les autres disciplines ?

Les snowboarders sont intégrés aux filières d'accès au haut niveau mises en place par la F.F.S. : Pôles, Lycée d'Été d'Albertville.

Ils bénéficient des services et du soutien de la Direction Technique Nationale dans les domaines du suivi médical, de la scolarité, de la recherche, de la reconversion.

C'est imposé par le Ministère, on n'a pas le choix. Cependant, toute la gestion du haut-niveau est bien assurée par l'AFS.

A Philippe JEANNOT qui invoque la « différence de culture » entre les univers du ski et du snowboard, je rappelle que dans la famille fédérale cohabitent harmonieusement des sensibilités très différentes : alpins, biathlètes, sauteurs, freestylers, fondeurs, télémarkers ...

Tous sur des skis, comme le fait remarquer si justement le Président Méthiaz...

Chacun a sa place dans le respect des différences, chaque discipline accepte les règles générales de fonctionnement de la F.F.S. et dispose de moyens financiers et humains pour s'entraîner et se développer.

Les 2% que représentent au total les discipli-

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE SKI suite

nes minoritaires évoquées récemment par les Dirigeants FFS, acceptent-elles les règles générales de fonctionnement ou les subissent-elles ?

C'est peut-être aussi pour vanter la répartition équitable des moyens financiers et humains, que les Biathlètes et les Fondeurs ont interpellés le Ministre des Sports, lors du limogeage du DTN par le Directoire Sportif ? C'est sans doute également pour cette raison, que l'AFS, a intégré à son circuit national de compétitions, le circuit national de Freestyle, alors sans moyens, pour lui permettre de profiter des infrastructures et du personnel de l'AFS.

Skieurs et snowboarders partagent la culture de la performance et l'appartenance à la Communauté montagnarde dans laquelle chacun trouvera sa place à la fin de sa carrière sportive.

Monsieur Alain METHIAZ semble oublier que le snowboarder, s'il n'est pas très bon skieur et pas inscrit sur la liste haut niveau, n'a aucune possibilité de devenir un enseignant professionnel de son activité à l'issue de sa carrière sportive et donc de rejoindre la communauté montagnarde.

D'autant que dans la dernière mouture de l'obtention du Brevet d'Etat ski, les Snowboarders athlètes de haut-niveau doivent faire un module complémentaire

pour attester de leur niveau en ski. Belle reconnaissance !

Je pense que ce qui rassemble ces deux disciplines est plus fort que ce qui les sépare.

Monsieur le Président a raison. Il y a bien 2 disciplines distinctes, d'un côté le Ski avec ses disciplines connexes, le Snowboard de l'autre et ce qui les rassemble... la neige.

Par ailleurs, s'agissant de la volonté d'autonomie de l'A.F.S. exprimée par son Président, je ne suis pas certain qu'elle soit totalement partagée par toutes les composantes de l'Association. Mes nombreux déplacements dans les différents massifs m'autorisent à m'interroger.

Effectivement, le Snowboard a dû, contraint et forcé, intégrer les Clubs de Ski et les Comités Régionaux ski dans les Alpes. Venez voir, Monsieur le Président, dans les Pyrénées où le Snowboard est autonome, cela pourrait répondre à vos interrogations.

Enfin, j'affirme que le Président de la F.F.S. et son Comité Directeur considèrent le Snowboard comme une discipline olympique à part entière et qu'elle bénéficie en matière de représentativité et de moyens des mêmes conditions que les autres disciplines olympiques.

Votre affirmation tombe sous le sens puisque le Snowboard est un sport olympique !

Cependant, nous souhaiterions que l'intérêt suscité par le Snowboard Olympique, pourvoyeur de médailles et de titres mondiaux, se manifeste autant pour son développement à part entière.

Au moment où l'industrie du ski et de la glisse rencontre des difficultés dues à la stagnation des ventes de matériel, notamment dans le Snowboard, je souhaite sincèrement que les choix stratégiques des dirigeants de l'A.F.S. ne conduisent pas à terme cette discipline à l'isolement.

Nous n'avons pas l'impression en suivant l'actualité récente, que le monde de la glisse se portait si mal... Pour rappel, l'un des acteurs économiques du monde de la glisse vient de racheter l'un des fleurons du Ski Français !!!!!

Annecy, le 16 Janvier 2006

Alain METHIAZ, Président de la F.F.S.

Pour conclure sur ce communiqué de presse à connotation paternaliste, les Snowboarders rappellent qu'ils n'ont pas choisi leur père...et voudraient être leurs pairs.

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DE SNOWBOARD

POURQUOI REFUSE-T-ON LA RECONNAISSANCE A L'AFS ?

Alors que l'AFS présente depuis longtemps, un bilan sportif, financier et structurel des plus honorables pourquoi, le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative lui retire son agrément ?

Agit-on dans un intérêt purement sportif ou face à des pressions d'ordre plus politique et économique ?

En effet, l'AFS est en droit de s'interroger après la contribution financière apportée à la FFS par le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français lors de sa mise en redressement financier. L'AFS n'a-t-elle pas servi d'objet de transaction, alors même qu'elle demande, depuis des années, l'obtention d'une filière professionnelle à savoir la mise en place d'un brevet d'Etat Snowboard. ?

Cette mise à mort juridique ne profiterait-elle pas à un regroupement de travailleurs indépendants qui a toujours fait du lobbying pour écarter toute concurrence dans le secteur de l'enseignement sur la neige bafouant les lois européennes ?

Ce guillotage orchestré de l'instance officielle du Snowboard Français, ne sonne-t-il pas le glas d'une concurrence dans le secteur le plus rémunérateur des sports d'hiver ?

Et les motifs invoqués pour ce refus d'agrément, nous laissent perplexes...

Pourquoi le Snowboard, ne pourrait-il pas avoir sa propre Fédération, alors que dans le même temps d'autres sports, tel l'Aïkido ne compte

pas moins de trois Fédérations agréées ?

Pourquoi, le Snowboard doit-il être obligatoirement rattaché au Ski et considéré comme une discipline connexe alors qu'il existe une Fédération de Rugby à XIII et une Fédération de Rugby à XV, une Fédération de pêche à la mouche et une Fédération de lancer et de pêche sportive au coup, une Fédération de course landaise et une Fédération de course camarguaise ?

Pourquoi nous reproche-t-on aujourd'hui, de ne pas posséder des structures administratives et un encadrement technique suffisants alors que, ce soit par convention avec la FFS ou directement par reconnaissance ministérielle, nous assumons depuis 20 ans la gestion du Snowboard Français avec le succès que tout le monde connaît ?

Ce refus ressemble à une sanction pour une discipline qui s'est mise en conformité avec la nouvelle loi, pour une association qui rend des comptes « propres » de l'emploi de ses subventions, certes bien maigres comparées au ski et qui a coopéré avec le Ministère sans ébaucher le moindre commentaire face au gouffre laissé par sa fédération de tutelle.

Nous serions-nous trop bien tenus ?

A la veille des Jeux Olympiques de Turin, avec sa forte potentialité de médailles, faudra-t-il encore une décision du Conseil d'état pour que la cause du Snowboard soit entendue, mais dans combien de temps et pour combien de temps ?

EDITO



C'est avec un profond sentiment d'injustice que je rédige cet édito. A ce jour, le ministère des sports maintient son refus de renouvellement d'agrément de l'AFS.

A 10 jours des Jeux Olympiques de Turin, rien n'a permis de faire évoluer cette décision. Ni l'engagement de nos Top Riders sur la presse ou dans les médias, ni les arguments justifiés que j'ai avancés dans les discussions avec le cabinet de Monsieur Le Ministre qui n'a pas daigné me recevoir directement, tant la cause lui semble importante.

Aujourd'hui l'AFS est déçue. Déçue d'avoir cru aux belles promesses du Ministère, après les JO de Salt lake, déçue d'avoir " patienter " sans argent

pendant les problèmes financiers de la FFS parce que nous étions dedans malgré nous, déçue d'avoir cru que la refonte des statuts de la FFS nous assurerait l'autonomie, bref déçue tout simplement d'avoir fait confiance à des gens qui n'ont pas de parole.....

Alors comme le dit mon ami Jean Fi, déçu, c'est le prénom.

Maintenant, Place aux Jeux, vive le sport et on verra bien !

Philippe JEANNOT Président de l'AFS



Tête à Claps Ludovic Guillot Diat

20 ans, originaire de la jolie petite station de Villard de Lans, était dans le hall de l'aéroport de Frankfort en partance pour Aspen Colorado aux US, lorsque nous l'avons appelé pour répondre aux questions du tête à clap...

Ludo était tout excité à l'idée de se rendre aux US pour sa première participation aux X Games : « Je suis comme un dingue, c'est la première fois que je pars aux Etats Unis... Grâce à Xav (Xavier De Le Rue) Guillaume Sachot & moi, nous sommes invités à prendre le départ du Boarder des X Games, je réalise toujours pas ». Malgré son jeune âge, Ludo fait partie de ces garçons déterminés qui se donnent les moyens pour réussir. Lucide, il connaît ses limites à la hauteur de ses ambitions...

Son premier souvenir de compétition reste le meilleur : « J'ai participé à la Kid's Snowboard & j'ai aussitôt remporté l'épreuve de Boarder X... C'était génial, y avait plein de lots à gagner, j'étais super content... Mes parents m'ont alors inscrit au GUC pour me lancer dans l'aventure ! »

Sa carrière débute ainsi en raflant la victoire 3 années consécutives sur cette épreuve

mythique, la Kid's Snowboard...

Aujourd'hui, Ludovic a intégré l'Equipe de France B de Boarder X. Après un titre de Champion de France JR, quelques Coupes de France plus tard, le voilà propulsé sur les rangs de la hiérarchie mondiale du snowboard.

Son objectif, participer aux Jeux Olympiques de Vancouver en 2010 & faire partie du TOP 8 de la Coupe du Monde & pourquoi pas, décrocher le globe de Cristal... ou encore une victoire aux X Games : « Mes idoles, Xavier De Le Rue bien entendu... Ce gars est trop cool, une humilité, une gentillesse qui rendent son talent encore plus grand. Il vient de me prêter une de ses planches de course, je vous dis pas comme je suis fier de rider avec... On fait partie du même team ! En attendant, Ludo se concentre sur ses objectifs proches, comme pourquoi pas, un titre de vainqueur de Coupe de France ou mieux encore, le titre de Champion de France de Boarder X en fin de saison.

Ludo est fier de sa petite station : « Je vais vous paraître chauvin, mais j'adore rider à Villard avec mes potes... des arbres

partout... le petit couloir est mon coin à champignons avec plein de lignes différentes...

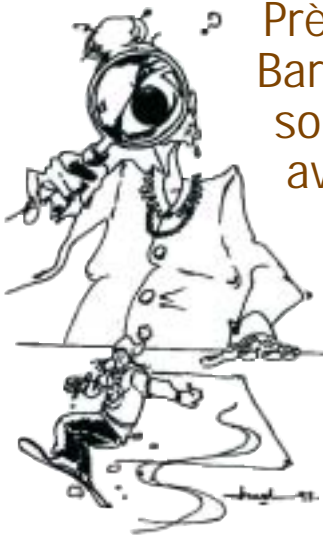
Ludo se sent comme un poisson dans l'eau au sein de l'équipe de France : « J'adore ce groupe, je progresse, je m'éclate aussi bien avec les garçons qu'avec les filles... L'ambiance est ultra sympathique ».

Son pire cauchemar : « Ma pire journée, c'est lorsque je me suis recassé le talon 3 mois après ma blessure... J'ai voulu refaire une compet 1 semaine avant les Championnats du Monde JR à Zermatt... Après m'être collé un flat sur un Big Air, voilà que je recommence dans un parcours de Boarder... Je suis un vrai crash test. J'ai eu peur de ne plus jamais vouloir recommencer à rider après une telle malchance... ».

Actuellement en formation pour un Bac Pro Vente, Ludo espère bien rallier son futur métier au snowboard : « Je me verrais bien manager ou autre pour une marque... en attendant, je vais passer mon BE, histoire de faire quelques sous pendant les vacances... ».

Palmarès : Champion de France JR SBX 2003 (Valloire)
2ème Coupe d'Europe SBX Bad Gastein 2005

GROS PLAN : LE SNOWBOARD AUX JO



Près d'un siècle après la création des Jeux Olympiques par le Baron Pierre de Coubertin, le snowboard faisait son entrée, lors des Jeux de Nagano en 1998, avec le Géant et le Half Pipe.

Cette année, à Turin, le snowboard comptera 3 disciplines : le Géant Parallèle, le Half Pipe et la petite dernière : le snowboardcross.

16 Athlètes représenteront la France aux JO de Turin. Mais comment s'est faite la sélection ?

Pour en connaître les modalités, nous avons demandé à Luc Faye, Directeur des Equipes de France de nous éclairer :

" Pour être sélectionnable, il fallait entrer dans des minima : les athlètes devaient avoir fait 4 fois dans les 15 lors des Coupes du Monde, sur les deux dernières années, ou 2 fois dans les 15, sur cette saison (05/06). 19 athlètes ont respecté les minima, mais 16 places seulement étaient disponibles pour la France en Snowboard. Il a donc fallu se réunir afin de savoir sur qui allaient se porter les choix. Là encore, les derniers résultats obtenus ont permis d'établir la liste définitive".

16 places ! Cela peut paraître dérisoire. Pourtant, la France a obtenu les quotas pleins, aucune nation ne pourra emmener, en Snowboard, plus de 16 athlètes lors des Jeux, car là, réside la caractéristique première des Jeux Olympiques : ne rassembler qu'une élite, soit les meilleurs qui devront avoir en tête la devise des JO :

" cituis, altuis, fortius " : toujours plus vite, plus haut, plus fort !



NEWS

XAVIER DE LE RUE, PAPA !!!

C'est avec une immense joie que Xavier De Le Rue nous annonce la naissance de sa petite fille, Milla. Toute l'Equipe de l'AFS félicite la maman. En espérant que Xavier nous revienne des JO avec une belle médaille

SNCF, trois nouveaux employés !!

Julie Pomagalski, Vincent Valery et Xavier De Le Rue sont fiers d'être cheminots. Vingt athlètes de haut niveau ont été choisis par la SNCF.

L'objectif : recruter les meilleurs candidats, les mettre en valeur et les accompagner dans leur course aux trophées en leur permettant de conjuguer la pratique intense de leur discipline sportive et leur vie professionnelle.

Outre les 15 disciplines déjà représentées, dont l'athlétisme, le triathlon et les disciplines handisport, la SNCF sera désormais présente dans des sports émergents et modernes comme le snowboard.

MATHIEU CREPEL remporte le SB JAM

Homme fort du moment, à quelques semaines des Jeux Olympiques, Mathieu Crepel continue de nous surprendre et enchaîne les podiums. Après l'Air & Style, Kreichberg et le Burton European Open, Mathieu semble nous laisser rêver à une très belle surprise très prochainement, mais chut, n'en disons pas plus !!!

SEBASTIEN VASSONEY sur EUROSPORT

Après Salt Lake City, celles et ceux qui demandaient des NEWS d'un de nos brillants freestylers français, et bien c'est au micro d'Eurosport que l'ami Vassoney va prêter main forte pour des commentaires on ne peut plus judicieux pour les JO de Turin. Il paraît que l'heureux papa d'une jolie petite fille ait donné naissance à une marque de planches de snow ?! info ou Intox ??!

COURRIER DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse ? N'hésitez pas à nous faire part d'une information. Faites-nous part de vos réactions. Pour cela, un seul moyen : afs@afs-fr.com

SNOWAVE en DVD

Vous avez été la Star du magazine 100 % Snowboard made in AFS. Vous avez manqué la diffusion, ou vous n'êtes tout simplement pas abonné pour recevoir la Chaîne Sport+. Pas de souci, retrouvez chaque N° sur DVD en vente sur le site www.migootv.com pour 9€ seulement !!!

DUCATI...

Lors de l'étape italienne à Kromplatz, Karine Ruby & Julie Pomagalski ont bien failli repartir en moto...!! Une superbe Ducati était offerte à chaque vainqueur sur chacune des disciplines. Daniela Meuli, Philippe Schoch en PGS & Jason R Smith, Sandra Frei en SBX ont fait pétarader la belle Italienne sur le podium... Dommage !! On en connaît un qui aurait bien aimé performer ce jour là... n'est-ce pas Mister Bozzetto...

Les partenaires de l'A.F.S



6



A STAR IS BORN !

Tonton Pedret est THE Snowboard CONSULTANT on French TIVI !!!

«Parce qu'il le vaut bien...»

Allez l'Equipe de France !!!

Mettez-nous en plein les Jeux



Retrouvez l'Equipe de France de Snowboard Dames

Géant parallèle et snowboard-cross : Déborah Anthonioz, Isabelle Blanc, Marie Laissus, Julie Pomagalski, Karine Ruby.

Half-pipe : Doriane Vidal, Sophie Rodriguez, Cécile Alzina

Remplaçantes : Morgane Fleury, Florine Valdenaire

Hommes

Géant parallèle et snowboard-cross : Mathieu Bozzetto, Paul-Henri De Le Rue, Xavier De Le Rue, Sylvain Duclos, Nicolas Huet, Pierre Vaultier.

Half-pipe : Mathieu Crépel, Gary Zebrowski.

Remplaçant : Vincent Valéry

en direct sur France Télévision sur chacune des disciplines, aussi bien qualifs que finales.

Si c'est pas la classe ça !

Cerise sur le gateau, au côté d'Alexandre Boyon et Christian Choupin, journalistes de la rédaction des sports, on retrouvera notre Pedrett national aux commentaires !!

Snowboard live on French Tivi

12/02 HP Hommes en DIRECT

qualifs : 10H/11H40 et finales 14H/15H

17/02 SBX Dames en DIRECT

qualifs : 10H/11H et finales 14H/14H50

13/02 HP Dames en DIRECT

qualifs : 10H/11H40 et finales 14H/15H

22/02 PGS Hommes en DIRECT

qualifs : 10H/10H55 et finales 13H/14H50

16/02 SBX Hommes en DIRECT

qualifs : 10H/11H50 et finales 14H/15H

23/02 PGS Dames en DIRECT

qualifs : 11H/11H55 et finales 14H/15H50



Snowboard

Music Style « Soldats de Fortune »

Dix ans après « Mèteque Et Mat » (premier album solo), le leader du groupe IAM et fervent supporter de l'Equipe de France de Snowboard nous présente son quatrième album solo : « Soldats De Fortune » sorti dans les bacs Mars 2006.

C'est en indépendant qu'Akhenaton marque son retour. Après 15 années passées chez Virgin puis EMI, c'est désormais sous son propre étendard, celui de 361 Records, qu'il contre-attaque.

Ce disque dense, aux multiples atmosphères, dévoile un Akhenaton libéré, encore plus ambitieux, alternant les charges héroïques ("Soldats de Fortune", "Alamo", "Troie", "Entre La Pierre Et La Plume", "Vue De La Cage"), les clin d'oeil amusés et diablement rythmés (L'École De La Samba", "Cosca Crew Party", "Live Dsladsktk", "Comode Le Dégueulasse") et une mélancolie aux larmes aiguës ("Sur Les Murs De Ma Chambre", "Canzone Di Malavita", "Mots Blessés"). 18 titres écrits et produits par Akhenaton, agrémentés de 4 morceaux bonus (dont "La Fin Du Monde", odyssée de dix minutes au flow visionnaire, époustouflant!), avec Sako des Chiens De Paille, Psy4 De La Rime, Veust Lyricist, Faf Larage, Toko, Said, en invités, sans évidemment oublier IAM, avec un Shurik'N très présent, qui dévoile des qualités de chanteur jusque là insoupçonnées.

Dix ans après "Mèteque Et Mat", Akhenaton n'a pas tout dit. On le sent toujours excité, comme un gamin qui refuserait de remiser au grenier son jouet. Un jouet précieux, ayant su traverser les années: sans jamais perdre sa magie, un jouet qui aurait encore plein d'histoires à raconter. Si Akhenaton a grandi, a accepté ses responsabilités d'adulte, ses yeux brillent du même feu qu'au tout début, quand rien n'était écrit, quand tout était possible. Et ça, ça n'a pas de prix.



Nouvelle rubrique, elle est à vous, vos questions, vos messages, vos coups de gueule... N'hésitez pas, par courrier, mail ou sur le forum.

LE COURRIER DES LECTEURS

Restons dans l'actualité avec un post laissé par Jean Marc DUPONT, Président de l'Ardiden Snowboard, sur le forum de notre site Internet :

[...] En tant que président de petit club Pyrénéen, je vais me permettre de dire tout haut ce que beaucoup de gens pensent tout bas, moi je n'ai rien à perdre. Notre ministre des sports qui lorsqu'il pratiquait le sabre m'aura tant apporté de joies pratique de nos jours un LOBBY. Et dans 1-10-20 ans devra rendre des comptes. C'est un proche (même parti politique) du président du syndicat des moniteurs qui a aidé à redresser la barre de la FFS et aujourd'hui il semble lui renvoyer l'ascenseur en faisant obstacle complet à : 1° l'obtention de la création du diplôme de moniteur de snowboard. 2° à la reconduction de l'agrément à l'AFS pour la gestion du snowboard au profit de la FFS.

Il existe une histoire très récente de quota de 10 personnes minimum pour une école de ski qui ne fait que conforter mon opinion ; elle favorisera les écoles de ski français au profit des autres.

Que veux dire ce refus d'agrément...la mort de l'AFS, la mort des comités, de beaucoup de clubs. Il y a quelque temps, nos coureurs étaient tous issus du ski, maintenant à 6-7 ans, ils commencent par le snowboard et ne connaissent pas la signification du mot stem ou godille. S'ils veulent avoir une profession dans le milieu, à 18 ans il leur faudra pratiquer un autre sport. Autant demander à un pongiste de se mettre au tennis, c'est la seule solution que nous propose Monsieur Lamour. C'est inacceptable, c'est l'avenir de nos jeunes, de nos enfants.

S'il vous plaît Monsieur Philippe Jeannot trouvez une solution mais ne nous laissez pas dans ces mains qui sont toutes sauf amies. Echappons-nous du giron du ski et nous vous suivrons les yeux fermés.(à Menton, en Haute Savoie ou à Biarritz).

Phillipe Jeannot est monté au créneau, le comité des Pyrénées aussi, nous les clubs nous sommes l'AFS, c'est à nous maintenant de montrer notre désapprobation envers les décisions ministérielles et à soutenir Philippe Jeannot et son équipe. Les J.O sont dans 7 jours, pourquoi ne pas agir avant ? Longue vie à l'AFS. Jean Marc Dupont ardiden snowboard

Nous tenions aussi à remercier tous les clubs qui soutiennent l'AFS.

Et merci, également à Manu Bernia, Président de Brown Bears de Saint Lary (Snowboard club de Xavier et Paulo), pour son engagement et pour son petit nounours militant...



NOUS AURAIT-ON PAS POUR DES PIGEONS ?

Enfin, une citation du Baron Pierre de Coubertin (fondateur des Jeux Olympiques modernes) : " La chose la plus importante dans la vie, n'est pas le fait de triompher mais de lutter ".

LE CLUB DU MOIS



Snowboard Club Aillons/Margeriaz

par Chacha (Jean-Charles VIGREUX, Président)

Longtemps, j'ai marché dans la montagne, et je l'ai trouvé...

Petit massif méconnu niché entre les deux Savoie, les Bauges n'en regorgent pas moins de bons riders...

A l'origine du club, deux copains de ride, inséparables, David Poussard et Sébastien Girard arpentant les régionales, le Fanatic tour et même quelques coupe du monde pour David. Bientôt rejoints par Chacha, transfuge du Jura libre. Les podiums s'enchaînent, et la petite section du ski club des Aillons devient en 2002 le Snowboard Margériaz. Club indépendant 100% AFS dont la vocation est la promotion des Bauges via les compétitions mais aussi l'initiation du snowboard aux plus jeunes. Pas à pas, mais surtout grâce à l'aide de la station et de ses acteurs, le club se lance dans l'organisation de course. D'abord régionales, c'est en 2005 que la station accueille sa première coupe de France de Slalom parallèle. Surprise pour les habitants, de croiser Isabelle Blanc ou encore une escouade de Japonais franchement dépayés par nos spécialités locales (goûtez la gnole de Dédé...). Le spectacle fut au rendez-vous, et entre chaque runs de finale, des petits du club ouvraient les manches... 2006 verra donc la finale alpine de la

Coupe de France dans la station village. Le club se mobilise pour cette véritable fête du snowboard. Mais avant cela, la saison a démarré en fanfare. Dès la Toussaint, entraînement à Tignes pour les seniors en vue d'un déplacement en Autriche. Mi-décembre, Vincent Chaix signe une belle 7ème place lors de l'épreuve de Coupe de France des Angles. Il récidive à la Plagne (10ème) et gagne la régionale de Chamonix mi-janvier. Transfuge de marque aussi pour le club avec l'arrivée de Killian Hervé de retour de blessure. Ludovic Grande, un senior talentueux ride aussi pour le club, tout comme Patrick Pujo et son fils Louis, le benjamin du club (8ans)

Dans la lignée de son grand frère, Jérémie Poussard, l'enfant du pays, laisse un temps la board de free pour se mettre à l'alpin et cela lui réussit plutôt bien.

Laurent Thierry,
doyen des circuits

écume les régionales des Vosges pour aligner un doublé à munster en géant//.

Sans oublier nos poussins Axel Legrand et Robin Vigreux assidus tant à l'entraînement que sur les courses du circuit Rhône-Alpes. Le club ne serait pas non plus sans Delphine Comparat, rideuse de choc et de charme... Surprise de dernière minute, Régis Rolland (le génie de la glisse) et aussi sponsor du club nous confie ses deux fils Kevin et Guillaume... D'ici que les prochains films apocalypse se tournent en Bauges...

Toujours enneigé, le site des Aillons permet des entraînements dès la mi-décembre jusqu'à mi-avril. Les mercredis, et les vacances ont lieu les entraînements encadrés par les moniteurs fédéraux MF1 et MF2 du club.

Snow park comprenant un petit pipe et un petit boarder pour le fun, des grosses tables pour les furieux, des secteurs freeride à gogo et des belles rouges bien damées pour carver. Que du bonheur...

Merci avant tout à tous nos amis, notre fédé, Sophie, Arnaud, Steven et Christopher, sans oublier le staff, Ce bon Joël, ce bon Luc, Pierrot et Xavier... Notre station, Jacques, les pisteurs, l'ESF, les techniciens des remontées, Olivier, Sébastien et aussi Laurence de

L'office du tourisme, le club des sports (nos cousins) les commerçants et la mairie des Aillons. Merci aussi à tous les acteurs du circuit français que l'on croise chaque hiver et avec qui on partage ces moments de bonheur unique que nous apporte la pratique de notre sport. Ain team, St Gervais, Sommand, Combloux, les Gones, Corrençon, le Grand bornand, Chamonix, Auron, Tonton, Isola, Tony les Vosgiens, les Ecrins, Lulu, les deux Emilie, Karine, Talaron, la Roufasse, William, Ludo ... et tout ceux qui rient et tout ceux qu'on aime...

Pour plus d'informations sur ce club, vous pouvez contacter Chacha au 06.74.45.27.63



LE PASSEPORT SNOWBOARD

Passeport Snowboard : Détenteur du Passeport, devenez la Star de cette rubrique...

Vous aussi, optez pour le passeport Snowboard tout comme



Adam 6 ans !!

Rencontre avec un jeune passionné de glisse sur le front de neige des 2 Alpes, Adam 6 ans s'essaye aux joies du snowboard : « J'ai commencé à faire du snow sur ma console de jeu... vu que je travaille bien, j'ai eu une belle planche pour mon anniversaire ! » Sa maman a aussitôt eu le bon réflexe de lui prendre le passeport snowboard, l'assurance de tous les champions. Au bout de quelques heures, Adam voulait savoir comment fait-on pour sauter et réaliser des sauts aussi incroyables que sur sa console. Adam habite en banlieue parisienne et n'a pas souvent l'occasion d'aller à la montagne. Mais devant ses prouesses techniques, sa maman ravie, lui a promis qu'il reviendrait très vite sur la neige. Une graine de Champion serait-elle en train de naître...? Affaire à suivre !

En parlant de graine de champion, voici un petit bout, qui risque fort de



faire parler de lui dans les années à venir : Guilhem

Guilhem a 9 ans, pratique le snowboard depuis 3 ans et ... en est déjà à sa 3ème année de compétition !

A l'opposé d'Adam, Guilhem vit près des montagnes, évolue au sein d'un club (Les Ecrins Snowboard) et possède une Licence Passeport Snowboard Compétiteur.

Lui, ce ne sont pas les jeux sur console qui l'ont motivé, mais son grand frère, Lionel (Apilli), que nous retrouvons sur les Coupes de France.

L'an dernier, il participait pour la première fois aux Championnats de France Kid's à Valloire et se classa 9ème en Géant Parallèle ! Mais sa discipline de prédilection, c'est le Snowboardcross et son objectif, suivre les traces de son camarade de club... Pierre VAULTIER... et tout ce que nous pouvons lui souhaiter c'est de l'atteindre.

Si toi aussi tu souhaites adhérer à l'AFS, pour soutenir ton sport, être assuré tout au long de l'année ou participer à des compétitions, prends ton Passeport Snowboard sur afs-fr.com rubrique Passeport Snowboard.

